



DELIBERATION N° 066

COTISATION 2024_LOIRE OCEAN FILIERE PECHE

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MAI 2024 - LA ROCHE SUR YON

Loire Océan Filière Pêche a été créé à l'initiative des différents acteurs intervenant dans le domaine des Produits de la Mer en 2020. Cette création s'est faite avec le soutien de la Région Pays de la Loire, qui en est l'un des financeurs principaux.

L'objectif est de faciliter les interactions entre les différents acteurs de la filière amont et aval.

Cela permet à la CCI Vendée d'être l'un des acteurs de la promotion des produits de la mer débarqués dans nos ports et travailler avec l'ensemble des acteurs sur différentes thématiques (commercialisation, promotion, modernisation des systèmes de vente, mise en place d'un référentiel produits identiques à chaque Halle à Marée, etc...).

L'appel à cotisation pour l'année 2024 est de 9 333 € (identique à 2023).

Avis favorable des membres du bureau

A l'unanimité, l'Assemblée approuve le versement de la cotisation 2024 pour Loire Océan Filière Pêche pour un montant de 9 333€.

Résultat du vote de l'assemblée

Quorum	: 18
Votants	: 18
Votes "pour"	: 18
Votes "contre"	: 0
Abstentions	: 0

Arnaud RINGEARD
Président de la CCI Vendée